

## **AVIS DE PUBLICITE**

## TRAVAUX DIVERS SUR LES SITES DE LA CGSS DE GUYANE A CAYENNE ET KOUROU

SOCIALE DE LA GIRONE	
IDENTIFICATION DE L'ORGANISME	Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guyane
COORDONNEES DE L'ORGANSIME	Espace Turenne Radamonthe Route de Raban – CS 37015 97307 CAYENNE Cedex
DESCRIPTIF DU PROJET	Opération de travaux relative au :  DEVIERSES REPARATIONS SUR LES SITES DE LA CGSS GUYANE A CAYENNE ET KOUROU  Lieu d'exécution :  RABAN Siège et Extension : Espace T. Radamonthe - Route de Raban – 97300 CAYENNE  FORUM BADUEL : 699 Route de Baduel – 97300 CAYENNE  PSPK : 4 Avenue des Roches – 97310 KOUROU  Les travaux se dérouleront essentiellement en site occupé. Toutefois, suivant les disponibilités de l'entreprise retenue, les prestations pourront se dérouler le samedi.  La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)  Le présent contrat est un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande.  L'ensemble des termes du présent accord-cadre est applicable à tous les bons de commande en découlant.  Pour chaque lot, deux (2) attributaires maximum seront retenus et classés par rang (1er rang et 2eme rang)  Le terme contrat désigne également le présent document, ses annexes et les autres pièces constitutives du marché.  Lors de la survenance d'un besoin, l'attributaire du bon de commande est désigné selon les modalités indiquées à l'article 11 du présent CCAP.  Le marché est composé de quinze (12) lots répartis comme suit :  - Lot 1 : Revêtements sols et murs ;  - Lot 2 : Cloisons / Menuiseries bois et aluminium / Faux plafond  - Lot 3 : Electricité / Relamping ;  - Lot 4 : Peinture Intérieure / Nettoyage
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Aucune

MODALITE ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES	La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <a href="https://www.marches-publics.gouv.fr/">https://www.marches-publics.gouv.fr/</a> Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.  Pour chaque phase de la procédure, le pli doit contenir les pièces définies au présent règlement de la consultation.  Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.  La date limite de réception des candidatures est fixée au : Lundi 16 septembre 2024 à 17h00 (heure de Guyane)
PUBLICATION	Mardi 27 Aout 2024